

DEPARTEMENT DU CHER

**COMMUNE
DE
Touchay**Arrondissement de St Amand
Md

Canton de Châteaumeillant

DELIBERATION
DE LA SEANCE DU**10 avril 2024**

Convocation : 30/03/2024

Membres afférents au
conseil municipal : 11

Membres en exercice : 11

Membres présents :BOULAND Philippe
BROSSAT Marilyn
ANDREATA Marc
BRAUTIGAM Margot
DAOUT Benoît
HERAULT Martine
LIARD Hélène
LAVEAU Patrick
OULOVSKY Marie-Claude
RICHARD Martial**Membre(s) excusé(s):**BOULAND Philippe
ROBLIN Dominique**Membre(s) absent(s) :****POUVOIRS :**BOULAND Philippe à
LAVEAU PatrickROBLIN Dominique à
BROSSAT Marilyn

Publié sur internet le : 24

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Dûment convoqués salle de la mairie à 18h30, les membres présents se sont réunis le 10 avril 2024 sous la présidence de Madame Marilyn BROSSAT, maire de la commune de Touchay.

DCM-2024-5 vote des subventions

Madame le Maire présente au conseil les demandes de subventions pour l'année 2024 reçues en Mairie. Les élus ont décidé d'attribuer une subvention aux associations suivantes :

Foire aux ânes	100 €
Société des courses	300 €
Les Gabignons	300 €
Chorale terre de coeur	200 €
Les Thiaulins de Lignièrès	250 €
L'avenir de Lignièrès	100 €
Les Bains Douches	100 €
La Société de pêche	100 €
ACEVA	250 €
Comité de jumelage Dunbar	61.25 €
Total :	1700 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'attribuer 1700 € aux associations mentionnées ci-dessus et inscrit la dépense au budget 2024.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h10.

SECRETAIRE DE SEANCE**MAIRE**

Benoit DAOUT

Marilyn BROSSAT